



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1741

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 3 avril 2018, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté, le projet de règlement n° 1741 intitulé :

Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Investissement LINQ Vaudreuil inc. » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des infrastructures du projet résidentiel « Projet domiciliaire intégré LINQ Vaudreuil-Dorion » incluant les travaux de voirie, de pavage, d'éclairage, de drainage avec rétention, d'alimentation souterraine des services, de conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc, y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes

et ayant pour objet d'autoriser la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Investissement LINQ Vaudreuil inc. » pour le projet susdit.

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 16 avril 2018, à 19 h, en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion situé au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement n° 1741 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.
5. Le périmètre du secteur visé à l'entente est illustré au croquis ci-après.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce sixième (6^e) jour du mois d'avril deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

